

Résultats du Pouls des places d'apprentissage Août 2020

Other Publication

Author(s):

[Bolli, Thomas](#) ; [Caves, Katherine Marie](#) ; [Pusterla, Filippo](#) ; [Rageth, Ladina](#) ; [Renold, Ursula](#) ; Sritharan, Aranya; Trachsel Díaz-Tejeiro, Sandra

Publication date:

2020-09-03

Permanent link:

<https://doi.org/10.3929/ethz-b-000440255>

Rights / license:

[In Copyright - Non-Commercial Use Permitted](#)

Originally published in:

Pouls des places d'apprentissage – Fiche d'information



Pouls des places d'apprentissage – Fiche d'information

Résultats du «Pouls des places d'apprentissage» d'août 2020

3 septembre 2020

Équipe de chercheurs

Thomas Bolli, Katherine M. Caves, Filippo Pusterla, Ladina Rageth, Ursula Renold, Aranya Sritharan, Sandra Trachsel Díaz-Tejero

Chaire de systèmes éducatifs, ETH Zurich

Le «Pouls des places d'apprentissage» relève chaque mois les conséquences de la pandémie de coronavirus sur les apprentis en Suisse. Alors qu'en avril 2020, la Suisse se trouvait encore en semi-confinement, les mois suivants ont vu s'assouplir les mesures prises pour enrayer la pandémie de coronavirus. Dans ces conditions, le cinquième sondage du «Pouls des places d'apprentissage» réalisé en août 2020 reflète les effets de la pandémie sur les apprentis après l'assouplissement des mesures ordonnées.

Le mois d'août marque des changements importants dans le cours d'un apprentissage. D'une part, la plupart des contrats arrivent à échéance à fin juillet. D'autre part, les nouveaux apprentis prennent leurs fonctions début août dans la plupart des cantons. Les places d'apprentissage débutant en 2021 sont par ailleurs mises au concours à ce moment-là. Ces changements ont des effets sur le sondage du «Pouls des places d'apprentissage». Les résultats des classes de terminale et donc les apprentis qui finissent leur formation sont au cœur de ce volet du

Partenaires de recherche

Urs Casty
Domenica Mauch

Yousty.ch Professional.ch

mois d'août. Nous osons parallèlement aussi un regard sur l'offre de places d'apprentissage pour le début des formations à l'automne 2021.

Cette fiche d'information livre une vue d'ensemble des effets de la pandémie de coronavirus sur la formation professionnelle en **août 2020** et compare les résultats obtenus avec la situation révélée par les sondages d'avril, mai, juin et juillet.

Les résultats sont représentés séparément pour les trois groupes d'apprentis suivants:

- Groupe 1: futurs apprentis
- Groupe 2: apprentis actuels, en formation dans des entreprises touchées par la crise du coronavirus
- Groupe 3: apprentis qui se trouvaient en dernière année d'apprentissage pendant le confinement, c'est-à-dire qui ont passé cette année leur examen de fin d'apprentissage et qui arrivent maintenant sur le marché du travail.

Pouls des places d'apprentissage en août 2020

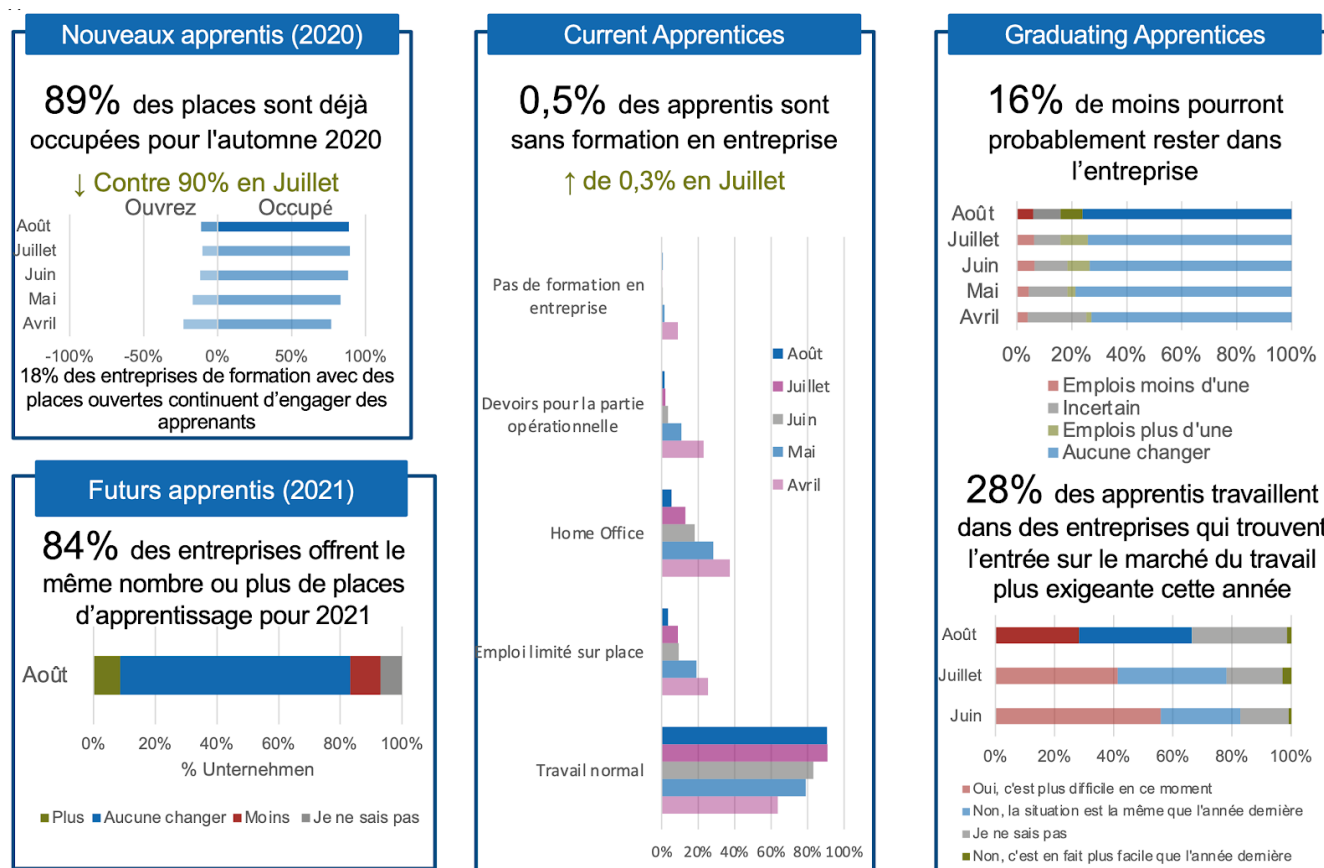


Figure 1: les grandes lignes du «Pouls des places d'apprentissage» en août 2020.

Remarques: les résultats sont basés sur les données des sondages du «Pouls des places d'apprentissage» 04.2020 (avril), 05.2020 (mai), 06.2020 (juin), 07.2020 (juillet) et 08.2020 (août). Le tableau de gauche montre les résultats principaux pour les futurs apprentis 2020 et 2021, celui du milieu ceux qui concernent les apprentis actuels et celui de droite les résultats des apprentis de dernière année.

En Suisse alémanique, les **futurs apprentis (groupe 1)** entament la procédure de recherche d'une place d'apprentissage une année avant le début de leur formation professionnelle. Cela signifie que pour les places à partir de l'été 2020, le processus a démarré en août 2019; pour les apprentissages à partir de l'été 2021, il a commencé en août 2020. C'est pourquoi le sondage d'août permet de présenter pour la première fois des chiffres concernant le début de l'apprentissage 2021. Mais considérons tout d'abord l'année en cours.

Début de l'apprentissage en automne 2020: en raison des effets économiques de la pandémie de coronavirus, les observateurs ont craint la perte de nombreuses places d'apprentissage prévues pour l'été 2020. Mais les entreprises de formation ont annoncé en août que seules 2,1% (2,1% en juillet, 3,0% en juin, 2,6% en mai et 2,7% en avril) des places avaient été supprimées en raison de la pandémie. En août, 0,7% (1,6% en juillet, 1,8% en juin, 2,0% en mai et 5,2% en avril) des places d'apprentissage sont menacées, suivant la marche des affaires. 89%

(90% en juillet, 88% en juin, 83% en mai, 77% en avril) des places d'apprentissage proposées pour l'été/automne 2020 ont déjà été occupées, ce qui signifie que 11% (10% en juillet, 12% en juin, 17% en mai et 23% en avril) sont encore à pourvoir et peuvent encore trouver preneur d'ici l'automne.

Nous avons interrogé pour la première fois les entreprises formatrices quant au **début des apprentissages à l'été 2021**. 84% d'entre elles indiquent qu'elles vont proposer autant ou même plus de places d'apprentissage que prévu. 75% des entreprises proposeront autant de places qu'à l'été/automne 2020, 9% en proposeront plus et 10% en proposeront moins. 7% ne savent pas encore ce qu'elles feront. Le «Pouls des places d'apprentissage» va à nouveau relever cette offre de places d'apprentissage ces prochains mois et analyser aussi les résultats de manière spécifique aux champs professionnels et aux régions, dans la mesure où la taille de l'échantillon le permet.

Les apprentis en apprentissage (groupe 2) ont été

fortement touchés par les mesures d'urgence. Néanmoins, 91% (91% en juillet, 86% en juin, 77% en mai, 64% en avril) d'entre eux ont pu travailler en août, en appliquant les mesures de protection définies par l'OFSP (en particulier les règles de distance et d'hygiène). 4% (9% en juillet, 10% en juin, 17% en mai et 25% en avril) des apprentis travaillaient dans une mesure limitée sur leur lieu travail et 6% (13% en juillet, 19% en juin, 26% en mai et 37% en avril) faisaient du télétravail, du moins en partie. 2% (2% en juillet, 4% en juin, 9% en mai et 23% en avril) des apprentis ont reçu des devoirs en lien avec leur formation pratique en entreprise. 0,5% (0,3% en juillet, 0,6% en juin, 1,3% en mai et 9% en avril) des apprentis n'ont pas reçu de formation interne en raison de la fermeture de leur entreprise. Le sondage d'août montre ainsi que les assouplissements réalisés à ce jour ont permis à la plupart des apprentis de retrouver progressivement leur place de travail. La valeur légèrement en hausse depuis juillet des apprentis sans formation en entreprise est néanmoins problématique.

Les apprentis ayant terminé leur apprentissage en été 2020 (groupe 3) entrent sur le marché du travail en août. Habituellement, certains d'entre eux, mais pas tous, peuvent poursuivre leur activité professionnelle dans l'entreprise qui les a formés. 76% (74% en juillet, 73% en juin, 79% en mai et 73% en avril) des apprentis travaillaient dans des entreprises qui n'avaient à ce jour pas modifié leur pratique d'emploi après l'apprentissage en raison du coronavirus. Les entreprises de formation qui garderont davantage d'apprentis que d'habitude occupaient 8% des apprentis (10% en juillet, 8% en juin, 3% en mai et 2% en avril). Toutefois, 10% (10% en juillet, 12% en juin, 14% en mai et 21% en avril) des apprentis sont dans des entreprises de formation au sein desquelles la probabilité d'une poursuite de l'emploi après l'apprentissage a diminué, celle-ci étant fonction de la marche future des affaires. 6% (autant qu'en juillet et en juin, 4% en mai et en avril) des apprentis travaillent dans des entreprises qui ont déjà décidé de garder moins d'apprentis une fois leur formation terminée. Dans ces conditions, il est possible que le nombre de jeunes professionnels ayant la possibilité de rester dans leur entreprise de formation diminue de 16% (autant qu'en juillet, 18% en mai et en juin, 25% en avril).

Résultats détaillés

Apprentis débutant leur apprentissage en 2020 (groupe 1)

Dans l'ensemble, 89% (90% en juillet, 88% en juin, 81% en mai et 77% en avril) des places d'apprentissage pour l'été 2020 étaient déjà occupées en août. Bien que dans de nombreux cantons, les apprentissages débutent

en août, il est possible de commencer jusqu'en octobre. En effet, les autorités ont prolongé cette année la **phase de recrutement** jusqu'au mois d'octobre. 18% des entreprises formatrices font usage de cette possibilité. 73% d'entre elles n'en profitent pas, 9% ne savent pas encore comment elles vont procéder.

Le tableau 1 montre les mesures que prennent les entreprises formatrices pour recruter des apprentis pour cet automne. Comparé aux mois précédents, on constate qu'en août, le nombre d'interviews en ligne dans le processus de recrutement est en augmentation.

	Avril	Mai	Juin	juillet	Août
Interviews-en ligne	40%	37%	22%	12%	25%
Interviews en personne	21%	50%	60%	48%	45%
Stages	26%	47%	63%	48%	56%
Réseaux sociaux	17%	21%	18%	8%	11%

Tableau 1: Mesures de recrutement des apprentis

Les résultats sont basés sur les données des sondages du «Pouls des places d'apprentissage» 04.2020 (avril), 05.2020 (mai), 06.2020 (juin), 07.2020 (juillet) et 08.2020 (août). Le tableau montre par mesure la part des entreprises formatrices (plusieurs réponses possibles).

Apprentis actuels (groupe 2)

Selon le relevé du mois d'août, seuls 0,03% (autant qu'en juillet et en juin, 0,01% en avril et en mai) des contrats d'apprentissage en cours des apprentis actuels ont été résiliés en raison de la pandémie de coronavirus. La figure 2 montre, pour chaque catégorie professionnelle, les effets de la pandémie sur la formation pratique en entreprise. Ces effets varient d'un secteur à l'autre. Dans la plupart des catégories professionnelles, à l'exception de «Informatique» et en partie aussi «Economie, administration, tourisme», les apprentis travaillent en août de manière majoritairement ou presque entièrement normale (avec mesures de protection). Environ 6% (13% en juillet, 19% en juin, 26% en mai et 37% en avril) des apprentis travaillent encore à la maison. La proportion la plus élevée (en pourcentage) d'apprentis en télétravail est enregistrée dans les champs professionnels «Informatique», «Economie, administration, tourisme», «Restauration, hôtellerie» et «Planification, construction». En août, comparé au mois précédent, une part légèrement plus élevée (0,5%; 0,3% en juillet, 0,6% en juin, 1,3% en mai et 9% en avril) d'entreprises formatrices ne proposaient pas de formation interne à leurs apprentis. La catégorie «Restauration, hôtellerie» était particulièrement touchée. La part de ceux qui ont reçu des devoirs à faire à domicile est restée stable (2%; autant qu'en juillet, 4% en juin, 9% en mai et 23% en avril).

	Apprentis dans l'entreprise		Apprentis à domicile		
	Travail normal	Emploi limité sur place	Home Office	Devoirs pour la partie opérationnelle	Pas de formation en entreprise
	91%	4%	6%	2%	0.5%
Construction	99%	0%	0%	0%	0%
Formation, social	99%	0%	3%	0%	0%
Électrotechnique	96%	3%	3%	2%	0%
Véhicules	99%	0%	0%	1%	1%
Restauration, hôtellerie	99%	7%	7%	7%	7%
Technique du bâtiment	98%	1%	0%	0%	0%
Santé	98%	1%	2%	2%	0%
Bois, aménagement intérieur	99%	0%	0%	0%	0%
Informatique	94%	13%	25%	1%	0%
Métal, machines, montres	99%	6%	0%	0%	0%
Nature	99%	0%	0%	4%	0%
Planification, construction	97%	3%	7%	2%	0%
Vente, achat	95%	1%	0%	0%	0%
Transports, logistique, sécurité	99%	1%	0%	0%	0%
Économie, administration, tourisme	94%	12%	21%	1%	0%
Autres	95%	4%	12%	12%	0%

Figure 2: effets de la pandémie de coronavirus sur la formation des apprentis par catégorie professionnelle.

Remarques: les résultats sont basés sur les données des sondages du «Pouls des places d'apprentissage» 08.2020 (août). Le tableau montre, par mesure et catégorie professionnelle, la part (%) des apprentis de tous les apprentis couverts par toutes les entreprises de formation interrogées dans la catégorie professionnelle considérée (plusieurs réponses possibles); les catégories professionnelles avec moins de 50 entreprises de formation ne sont pas indiquées mais regroupées sous «Autres».

Rattrapage de la matière manquée

Avec 4,15 points (4,35 en juillet, 4,24 en juin, 14 en mai et 4,15 en avril) sur un maximum de 5 (pour «tout peut être rattrapé»), les entreprises partent du principe que les apprentis ne parviendront pas à rattraper complètement ce qu'ils ont manqué dans la formation en entreprise durant le reste de leur apprentissage. La valeur pour les cours interentreprises n'est que légèrement moins optimiste (4,16; 4,29 en juillet) et légèrement pessimiste pour la formation scolaire (4,02; 4,09 en juillet).

Apprentis diplômés en été 2020 (groupe 3)

La crise du coronavirus place les apprentis de dernière année face à deux défis: d'une part, ils sont confrontés aux changements apportés à la procédure de qualification (PQual) et doivent d'autre part s'attendre à une transition difficile vers le marché du travail.

Procédure de qualification et fin d'apprentissage

Les entreprises de formation interrogées ont indiqué d'avril à juin que la crise du coronavirus aurait une

influence modérée sur les notes scolaires finales des apprentis de dernière année (valeur moyenne de 3,2, contre 3,4 en avril et en mai, sur une échelle de 1 «N'a pas la moindre influence» à 5 «A une très grande influence»). Dans le cadre de la procédure de qualification également, les entreprises de formation attendent une influence sur la note finale des apprentis (valeur moyenne de 2,8 en juin, contre 2,7 en mai et 2,9 avril, sur une échelle de 1 «N'a pas la moindre influence» à 5 «A une très grande influence»).

Dans les sondages de juillet et d'août, elles ont été consultées sur les résultats réels. 67% des apprentis (70% en juillet) travaillent dans des entreprises formatrices dans lesquelles le nombre de diplômés est *le même* que l'année précédente. 19% (17% en juillet) sont occupés dans des entreprises qui annoncent un plus grand nombre d'apprentissages terminés, 14% (13% en juillet) dans des entreprises où les apprentis ayant obtenu leur diplôme sont moins nombreux.

Le sondage visait aussi à savoir si les notes de la *partie pratique en entreprise de la procédure de qualification* étaient différentes de celles des années précédentes.

Comme le montre la figure 3, 25% (26% en juillet) des apprentis travaillent dans des entreprises ayant indiqué que les jeunes diplômés avaient obtenu cette année de meilleures notes, 14% (5% en juillet) dans des entreprises ayant annoncé de moins bonnes notes et 41% (50% en juillet) dans des entreprises qui ont constaté des notes comparables à l'année précédente. 20% (en juillet et en août) des apprentis sont dans des entreprises qui ne peuvent donner de renseignements à ce sujet. Concernant la *partie scolaire de la procédure*

de qualification, 28% (29% en juillet) des apprentis travaillent dans des entreprises qui ont observé de meilleures notes que l'année précédente; 10% (4% en juillet) dans des entreprises où les notes sont moins bonnes et 22% (25% en juillet) dans des entreprises où les notes sont comparables à celles de l'année dernière. 40% (42% en juillet) sont employés dans des entreprises qui ignorent ces résultats.

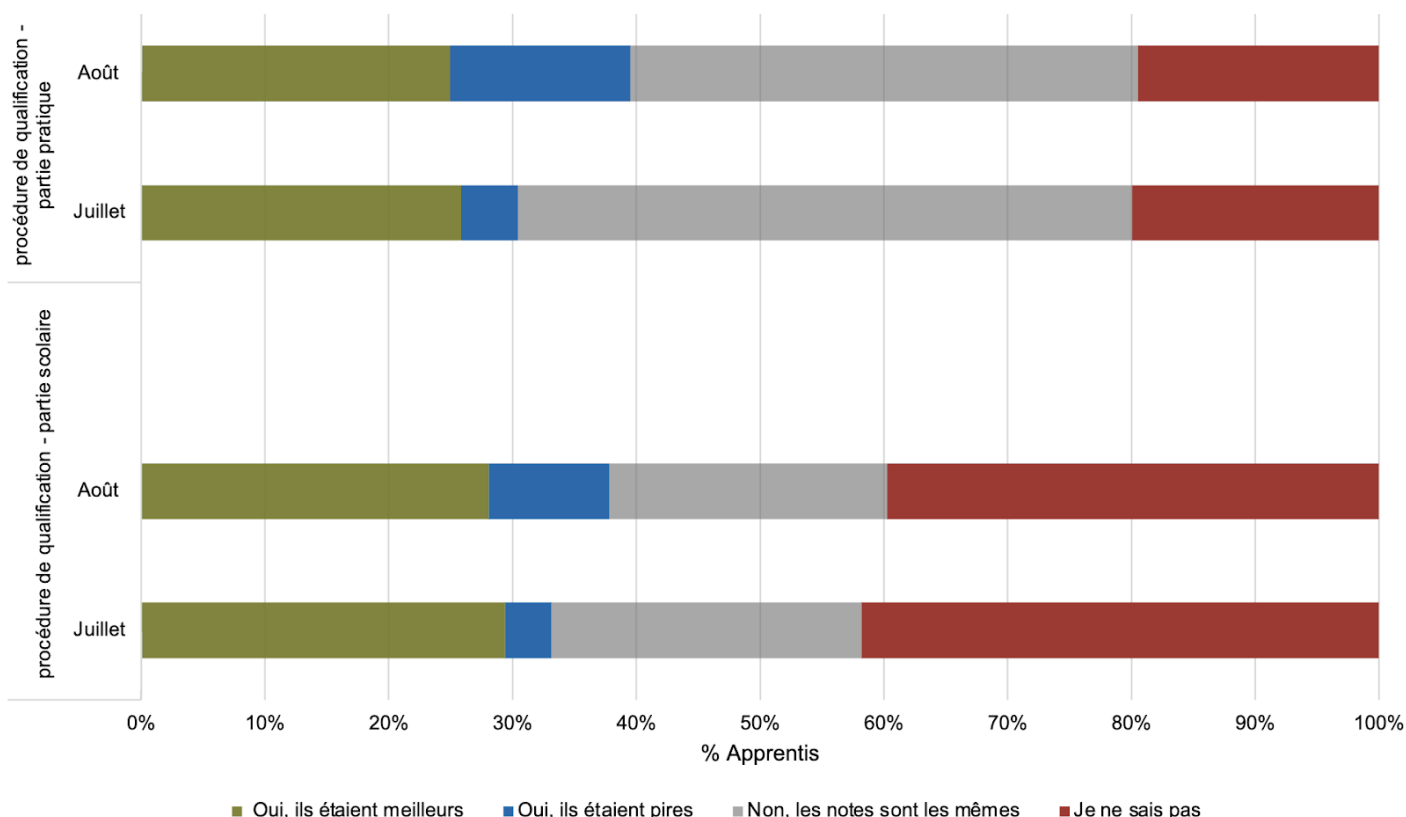


Figure 3: notes de fin d'apprentissage pour la partie pratique en entreprise et la partie scolaire

Remarques: les résultats sont basés sur les données des sondages du «Pouls des places d'apprentissage» en juillet et en août 2020. Le graphique montre, par mois et par type de procédure de qualification, la part (%) des apprentis de tous les apprentis couverts par les entreprises interrogées.

Pratique de poursuite de l'emploi

En août, 76% (74% en juillet, 73% en juin, 79% en mai, 73% en avril) des apprentis étaient dans des entreprises qui n'ont pour l'instant pas modifié leur pratique en matière de poursuite de l'emploi des jeunes ayant terminé leur apprentissage, c'est-à-dire qu'elles conservent environ autant d'apprentis diplômés que par le passé. Comme le montre la figure 4 à la page suivante, toutes les catégories professionnelles ne sont pas touchées dans la même mesure. L'incertitude en matière de poursuite de l'emploi est toujours la plus grande dans les catégories «Alimentation» (21% en août, 23% en juillet, n. i.¹ en mai et juin) et «Santé»

(18% en août, 22% en juillet, 25% en juin, 34% en mai), suivies des champs professionnels «Restauration, hôtellerie» (22% en août, 21% en juillet, 25% en juin, 29% en mai). Le nombre d'apprentis qui resteront dans leur entreprise une fois leur formation terminée va diminuer dans la plupart des catégories professionnelles. Ce point concerne en particulier le secteur «Métal, machines, montres» (14% en août, 12% en juillet, 11% en juin, 9% en mai). Dans la catégorie «Nature» (92% en août et en juillet, 93% en juin, 87% en mai), la pratique en matière de poursuite de l'emploi est la plus stable si on la compare à la pratique habituelle.

¹ n. i. = non indiqué, en raison du manque de réponses par catégorie professionnelle

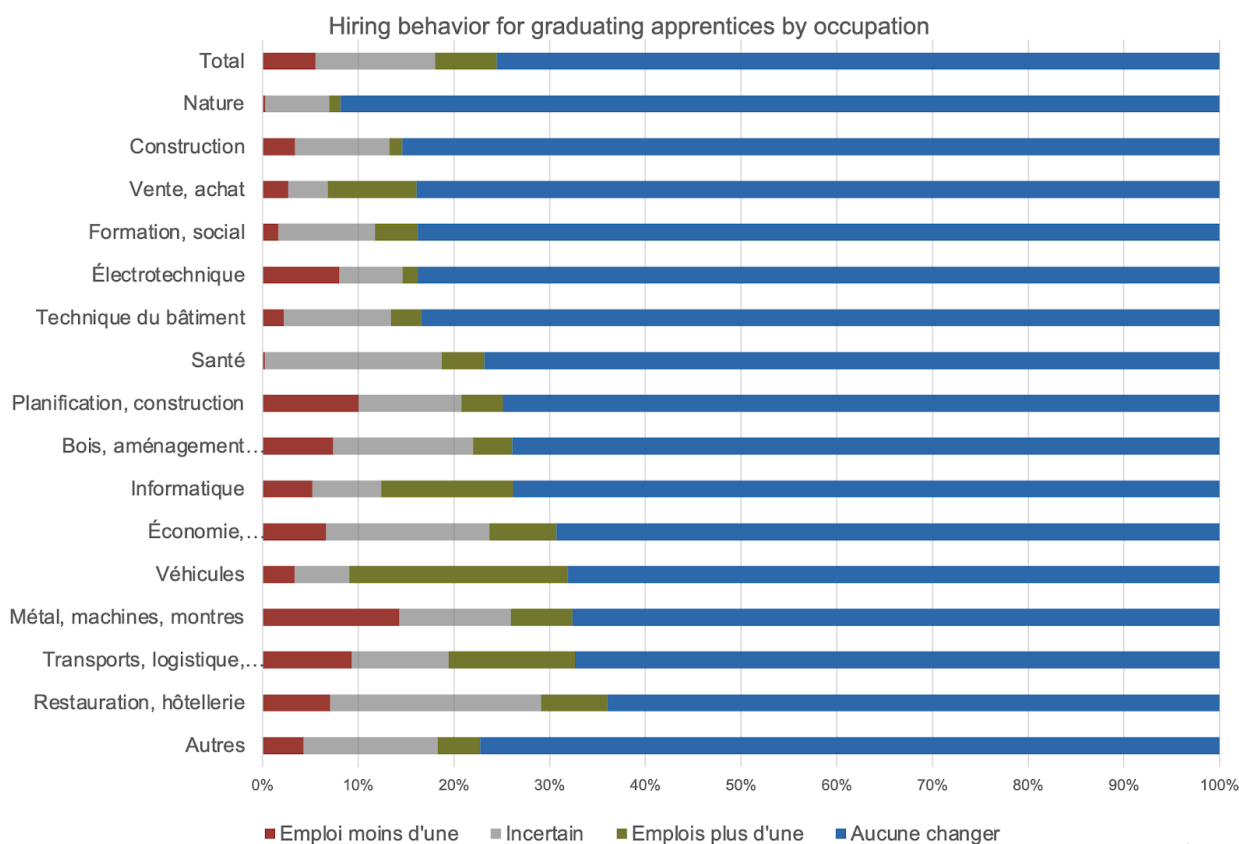


Figure 4: pratique de maintien de l'emploi après la fin de l'apprentissage et par catégorie professionnelle.

Remarques: les résultats sont basés sur les données du «Pouls des places d'apprentissage» d'avril à août 2020 (données agrégées sur cinq mois). Le graphique montre, par pratique de maintien de l'emploi possible et par catégorie professionnelle, la part de tous les apprentis formés dans les entreprises interrogées.

La figure 5 montre les défis qui attendent les jeunes professionnels ayant terminé leur apprentissage à leur entrée sur le marché du travail. Elle présente les réponses des entreprises formatrices à la question suivante: «Par rapport à l'année dernière, vos apprentis ont-ils actuellement plus de peine à trouver un emploi après leur formation?»

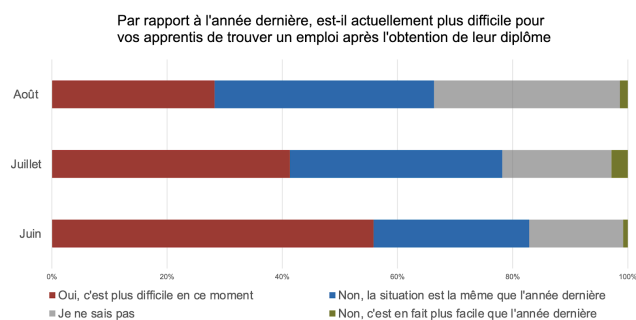


Figure 5: défis pour les jeunes professionnels entrant sur le marché du travail.

Remarques: les résultats sont basés sur les données des sondages du «Pouls des places d'apprentissage» 06.2020 (juin), 07.2020 (juillet) et 08.2020 (août). Le graphique montre les défis possibles au moment d'entrer sur le marché du travail, sur la base de la part de tous les apprentis formés dans les entreprises interrogées.

Par rapport à l'évaluation du mois de juin, la situation s'est encore apaisée. 28% (41% en juillet, 56% en juin) des apprentis sont dans des entreprises qui pensent que les jeunes diplômés auront cette année plus de peine à trouver un emploi après leur formation. 38% (37% en juillet, 27% en juin) des apprentis sont dans des entreprises qui indiquent en revanche que la situation est comparable à celle de l'année dernière.

Effets sur les apprentis et les entreprises de formation

L'impact de la pandémie de coronavirus sur les entreprises de formation interrogées était encore variable pendant les phases d'assouplissement. La figure 6 à la page suivante montre qu'en août, 92% (94% en juillet, 93% en juin, 96% en mai et 92% en avril) des apprentis se trouvent dans des entreprises de formation dans lesquelles le travail a repris ou s'est poursuivi, tandis que seuls 1% (2% en juillet, 2% en juin, 1% en mai et 3% en avril) des apprentis sont engagés dans des entreprises fermées en raison du droit d'urgence.

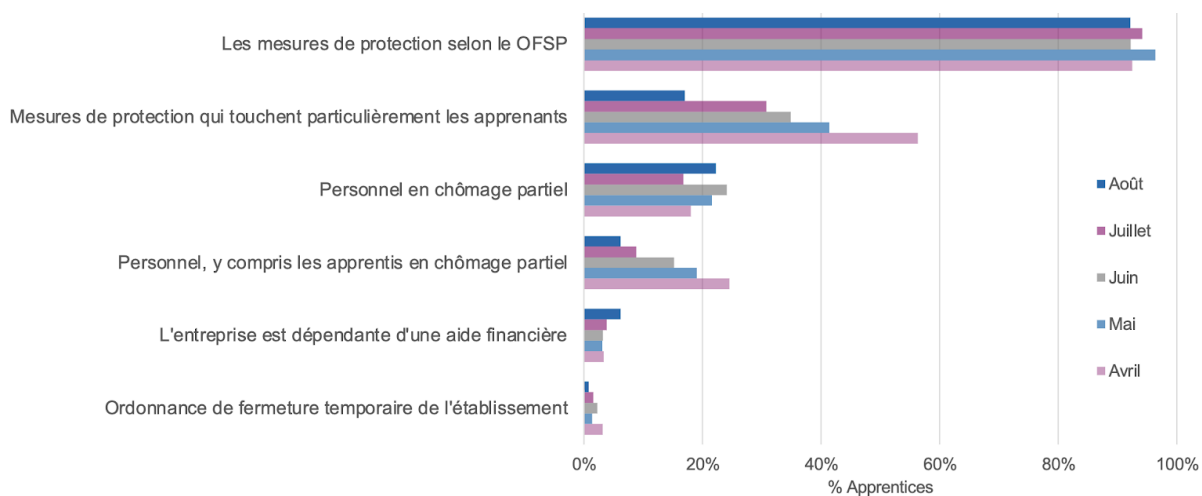


Figure 6: impact de la pandémie de coronavirus sur les apprentis et leurs entreprises de formation.

Remarques: les résultats sont basés sur les données des sondages du «Pouls des places d'apprentissage» 04.2020 (avril), 05.2020 (mai), 06.2020 (juin), 07.2020 (juillet) et 08.2020 (août). Le graphique montre, par effet de la pandémie de coronavirus, les parts d'apprentis (en %) de tous les apprentis couverts par les entreprises de formation interrogées.

Données et représentativité

2861 entreprises de formation (2871 en juillet, 2091 en juin, 1587 en mai et 1050 en avril) de tailles variées, de tous les cantons et de toutes les catégories professionnelles, ont participé au «Pouls des places d'apprentissage» d'août 2020. Des personnes exerçant différentes fonctions dans ces entreprises ont répondu aux questions; parmi celles-ci, on trouve aussi bien des formatrices et formateurs professionnels que des spécialistes des ressources humaines ou des directeurs et directrices. Comme dans l'ensemble 44 660 entreprises de formation ont été contactées pour le sondage, le taux de retour est de 6,57% (4,69% en juin, 3% en mai et 2,4% en avril). Il faut cependant savoir que le sondage n'est pas envoyé directement à cette liste d'entreprises, mais qu'il a aussi été diffusé sur d'autres canaux,

de sorte que le taux de retour calculé ne reflète pas exactement la réalité.

La figure 7 montre que les entreprises interrogées couvrent en tout légèrement plus de 3,13% (3,14% en juillet, 2,28% en juin, 1,73% en mai et 1,14% en avril) de toutes les entreprises de formation en Suisse. La représentativité est meilleure en Suisse alémanique que dans les autres régions linguistiques. En outre, les grandes entreprises sont plutôt surreprésentées par rapport aux PME.

Les entreprises de formation interrogées proposent, ensemble, **24 208 places d'apprentissage** (22 257 en juillet, 20 394 en juin, 19 597 en mai et 13 139 en avril) dans les différentes catégories professionnelles.

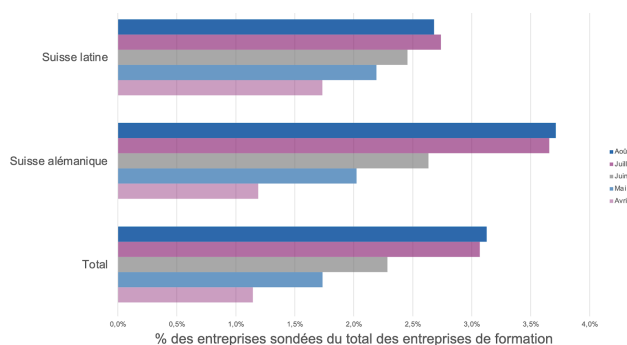


Figure 7: représentativité des sondages du «Pouls des places d'apprentissage» par région linguistique.

Remarques: les résultats sont basés sur les données des sondages du «Pouls des places d'apprentissage» 04.2020 (avril), 05.2020 (mai), 06.2020 (juin), 07.2020 (juillet) et 08.2020 (août). Le graphique montre, par région linguistique, la part des entreprises de formation couvertes par le sondage. Dans le **sondage d'août**, la Suisse alémanique est toujours mieux couverte, avec environ 3,71% des entreprises de formation, que la Suisse romande et italienne (2,68% ensemble).


Vous trouverez de plus amples informations sur www.lehrstellenpuls.ch.


Remerciements

Nous remercions toutes les entreprises formatrices ayant participé à ce sondage. De même, nous adressons nos remerciements aux organisations suivantes, qui soutiennent ce projet de recherche:

- Allpura
- Union professionnelle suisse de l'automobile (UPSA)
- GastroSuisse / HotellerieSuisse
- Enveloppe des Edifices Suisse
- Kunststoff Schweiz
- login Formation professionnelle SA
- Union Professionnelle Suisse de la Viande UPSV
- Conférence suisse des offices de la formation professionnelle CSFP
- Conférence suisse des directrices et directeurs de l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière (CDOPU)
- Union patronale suisse
- Société Suisse des Entrepreneurs
- Association suisse et liechtensteinoise de la technique du bâtiment (suissetec)
- SPEDLOGSWISS
- Swiss Textiles
- swissmem formation professionnelle
- Association Polybau
- Association Suisse pour la formation professionnelle en logistique (ASFL SVBL)

Contact

ETH Zurich
Prof. Dr Ursula Renold Chaire
de systèmes éducatifs
www.ces.ethz.ch 

Pouls des places
d'apprentissage
info@lehrstellenpuls.ch 
www.lehrstellenpuls.ch 